



Projet des établissements de l'Association Larnay-Sagesse

Foyer de Vie (FV)

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

Etablissement d'Hébergement de Personnes Handicapées Sensorielles Agées Dépendantes
(EHPHAD)

& Présentation du dispositif Equipe Relais Handicap Rare Nouvelle Aquitaine

(ERHR NA - Site de Poitiers Biard)



Edition 2024-2028

PROJET DES ETABLISSEMENTS DE L'ASSOCIATION LARNAY-SAGESSE

2024-2028

Foyer de Vie

Foyer d'Accueil Médicalisé

**Etablissement d'Hébergement pour Personnes
Handicapées Sensorielles Agées Dépendantes**

& Présentation du dispositif

**Equipe Relais Handicap Rare Nouvelle Aquitaine
Site de Poitiers-Biard**

« Article L.311-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles. Pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. Ce projet est établi pour une durée maximale de cinq ans après consultation du conseil de la vie sociale ou, le cas échéant, après mise en œuvre d'une autre forme de participation. »

- > Consultation du Conseil de la Vie Sociale le 1^{er} décembre 2023
- > Consultation du Conseil d'Administration de l'Association le 20 novembre 2023
- > Information au Conseil Social et Economique le 30 novembre 2023



TABLE DES MATIERES

PRÉAMBULE.....	1
L'ASSOCIATION LARNAY-SAGESSE : SON PROJET, SES VALEURS, SES ENGAGEMENTS	4
TROIS ETABLISSEMENTS – UN SERVICE – PUBLICS ET MISSIONS.....	8
LES FOYERS (Foyer de Vie, Foyer d'Accueil Médicalisé)	8
L'EHPHAD – Etablissement d'Hébergement pour Personnes Handicapées Sensorielles Agées Dépendantes	12
L'EQUIPE RELAIS HANDICAP RARE (ERHR).....	15
LES SERVICES SUPPORTS	17
FOCUS SUR LE LIEU DE VIE – PATRIMOINE DE LARNAY SAGESSE.....	19
INSCRIPTION DE L'ASSOCIATION LARNAY SAGESSE SUR LE TERRITOIRE.....	20
ENJEUX ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION	22
PROJETS DES ETABLISSEMENTS DE L'ASSOCIATION LARNAY SAGESSE – 2024-2028.....	26
CONCLUSION	38



PRÉAMBULE

Issu de l'article 12 de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, le projet d'établissement est un document de référence pour l'ensemble des professionnels d'un établissement : il fixe pour eux et avec eux le sens et les grands objectifs de leur mission, les valeurs de référence auxquelles l'accompagnement des personnes se réfère, ainsi que la manière dont l'encadrement entend habiter et faire vivre ces valeurs, avec l'Association, les professionnels et les éventuels bénévoles qui exercent les missions dans l'établissement.

Lié à la démarche d'évaluation, ce document est également un outil dynamique qui s'articule selon trois axes complémentaires :

- > Une dimension descriptive : état des lieux de l'existant ;
- > Une dimension projective : évolution souhaitable et ambition réaliste ;
- > Une dimension stratégique : démarche de projet précisant les buts recherchés et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Le projet d'établissement ne se limite donc pas à un état des lieux mais explicite bien l'orientation que l'établissement veut suivre dans les 5 prochaines années. Le projet d'établissement a également pour objet de :

- > S'inscrire dans le cadre des politiques publiques relatives à l'hébergement et à l'accueil des personnes vulnérables accueillies ;
- > Rendre lisible en interne et vis-à-vis des partenaires, les prestations réalisées par l'établissement en réponse aux besoins des personnes accompagnées ;
- > Fixer des objectifs d'amélioration et définir les actions à conduire sur une période de 5 ans, après notamment consultation du Conseil de la Vie Sociale (CVS).

Dans cette logique, notre projet d'établissement 2024 – 2028 a été conçu de la façon suivante :

1^{ère} étape :

Lors des réunions institutionnelles de septembre 2021, la Direction Générale a informé l'ensemble des professionnels des établissements de la volonté partagée avec l'Association Larnay Sagesse d'initier une réflexion globale et participative sur l'avenir de l'institution en questionnant des thématiques transversales liées à l'accueil et l'accompagnement des personnes accueillies sur l'établissement.

Trois thématiques transversales ont été retenues qui interrogent le fonctionnement des établissements et l'accompagnement des résidents dans tous ses aspects. Ces thématiques s'inscrivent en miroir de besoins définis dans le référentiel SERAFIN.

Thématiques retenues :

- **L’habitat – Le sens du chez soi aujourd’hui et demain**
 - Besoins pour vivre dans un logement et accomplir des activités domestiques
- **L’autonomie en question – Quel statut pour les personnes accueillies**
 - Besoins en matière d’autonomie
- **L’institution LARNAY SAGESSE et son environnement**
 - Besoins autour de la participation sociale et citoyenne
 - Besoins pour l’exercice des rôles sociaux

Trois groupes ont été constitués sur la base du volontariat et de façon à garantir une mixité professionnelle afin de travailler sur chaque sujet. Pour chaque groupe thématique, un intervenant membre de la gouvernance est venu assurer l’animation.

Deux réunions ont été programmées par groupe, chacune animée par un administrateur de l’Association Larnay-Sagesse afin de pouvoir garantir une fluidité de parole et d’expression pour les salariés.

La première réunion visait à fixer les enjeux et questionnements.

Ceux-ci ayant été soulevés, la deuxième réunion visait à définir et proposer des pistes de travail, des projets pour le futur des établissements.

Ces réunions se sont échelonnées tout au long du premier semestre 2022.

A l’issue de la deuxième réunion, chaque entité a désigné deux représentants afin d’intégrer un Comité de Pilotage pour réfléchir à la mise en œuvre des projets sélectionnés.

Les résidents ont été dépositaires de la démarche en Conseil de Vie Social dès le 24 septembre 2021, puis ont été régulièrement informés, à chaque Conseil de Vie Social suivant, de l’avancement du projet.

Les familles et représentants légaux ont été informés de la mise en place de la démarche, via le journal d’information trimestriel à destination des famille et représentants légaux intitulé “Actu Larnay”, et ce dès l’édition de la fin d’année 2021.

2^{ème} étape :

D’octobre 2022 à juin 2023 le Comité de Pilotage, constitué des représentants de chaque groupe de travail, s’est réuni à raison d’une fois par mois.

Les rencontres étaient animées par le Directeur Général de l’Association et le Responsable Qualité Développement.

La mission de ce comité de suivi projet était de faire la synthèse des propositions afin de définir les actions à retenir, et définir un calendrier de réalisations de ces actions à court, moyen et long terme.

Pour chacune de ces actions, a également été posée la question de l'impact éventuel sur les conditions de travail des professionnels et/ou, à minima, sur les points de vigilance en lien.

Le comité de Pilotage ainsi constitué à vocation d'installer son fonctionnement sur la durée de vie du Projet d'Etablissement en restant ouvert à l'inscription d'autres professionnels ou d'autres participations (tutelles, administrateurs, résidents).

3^{ème} étape :

La construction du nouveau projet des établissements de l'Association Larnay Sagesse s'est établie concomitamment à la démarche de renouvellement du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens de l'Association.

Ainsi, le plan d'action du CPOM défini en accord avec les autorités de tarifications : Conseil Départemental de la Vienne et Agence Régionale de Santé a été consolidé avec les objectifs posés dans le cadre du travail « *Demain Larnay* » afin de définir un calendrier de projets qui s'inscrive à la croisée des politiques publiques et des besoins définis au niveau de l'institution.



L'ASSOCIATION LARNAY-SAGESSE : SON PROJET, SES VALEURS, SES ENGAGEMENTS

L'Association LARNAY SAGESSE est une œuvre d'intérêt général et d'utilité sociale au sens de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Elle a pour objet l'accueil, l'hébergement, les soins et l'accompagnement de personnes adultes ou âgées dépendantes, en situation de handicaps principalement sensoriels, dans le respect des valeurs fondamentales de l'Association présentées dans ses statuts.

Elle s'inscrit dans la tradition des associations d'assistance et de bienfaisance au sens de la loi du 24 janvier 1933.

Elle s'inscrit également dans le champ de l'économie sociale et solidaire et peut s'adjoindre toute activité en lien avec cet objet.

A cette fin, l'Association a notamment pour buts :

- D'accueillir, d'héberger, de soigner et d'accompagner les personnes ci-dessus désignées qui le demanderont.
- De développer toutes actions favorisant leur bien-être physique et psychologique, leur vie sociale, culturelle et spirituelle.
- De garantir les soins que nécessite leur état de santé et de les accompagner dans leur vieillissement jusqu'au terme de leur vie.

Pour ce faire, elle gère les services et établissements adaptés. Elle procède à l'entretien de son patrimoine immobilier notamment au moyen des ressources que celui-ci permet de générer afin de pouvoir le maintenir en état d'abriter les activités conformément à son objet.

En outre, l'Association s'engage à promouvoir, en collaboration avec divers partenaires, toutes les initiatives répondant à l'émergence de besoins nouveaux en lien avec son objet, et plus généralement, toutes opérations y concourant directement ou indirectement.

REPERES HISTORIQUES

1833	L'Institution de Larnay est créée par la Congrégation des Filles de la Sagesse.
1903	L'Institution accueillait 250 jeunes filles handicapées sensorielles, « encadrées » par une centaine de religieuses
1970	L'Institution commence à recruter du personnel laïc.
1981	La Congrégation garde la gestion du secteur des adultes et transfère la gestion du secteur des enfants à l'Association pour la Promotion des personnes Aveugles, Sourdes et Aveugles (APSA) qui gère à ce moment l'Institut régional des jeunes sourds.
1982	Pour mieux répondre aux besoins d'une population vieillissante, l'Institution se scinde en deux établissements : un Foyer de Vie qui accueille les personnes de moins de 60 ans, qui sera agréé en 1985 pour 37 places et une maison de retraite pour les plus âgées.
1998	Un agrément est accordé pour 40 places en Foyer à Double Tarification à titre expérimental (transformé en Foyer d'Accueil Médicalisé en 2002) et 11 places restantes toujours en Foyer de Vie.
2002	La maison de retraite devient un EHPAD pour 55 places.
2006	Dans le cadre d'une convention de dévolution, la Congrégation confie la gestion des établissements à une l'Association laïque « Larnay Sagesse ».
2008	Le transfert d'autorisation de gestion des établissements est effectué.
2015	Quatre places de Foyer de Vie sont transformées en place de FAM (le Foyer de Vie comprend 7 résidents et le FAM, 44 résidents). Installation de l'ERHR Nouvelle Aquitaine site Poitiers-Biard (Equipe Relais Handicap Rare). Créée en 2015, située physiquement sur le site de l'Association Larnay Sagesse, l'équipe relais handicap rare site de Poitiers-Biard est le fruit d'un partenariat naturel entre Larnay Sagesse et l'APSA. Deux associations qui partagent les mêmes valeurs, liées par une histoire commune au service des personnes en situation de handicaps sensoriels avec troubles et handicaps associés.

Stratégie associative de l'Association LARNAY SAGESSE à destination des personnes accueillies

L'Association LARNAY SAGESSE a défini en son Projet Associatif 10 orientations socles :

- Poursuivre et mener à bien ce qui a été entrepris au cours de l'histoire de Larnay et notamment depuis que l'Association a pris ses fonctions...
- Inventer, innover, développer l'adaptabilité des réponses, la créativité et la transformation des pratiques, y compris si cela passe par la création de nouveaux

services, de nouvelles branches d'activité, la réponse à des appels à projets, etc...dans une maîtrise du développement global de l'Association.

- Renforcer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des résidents.
- Diversifier les formes d'accueil et proposer pour cela un accueil à dimension variable, tel que : accueil permanent, de jour, de nuit, temporaire... en adéquation avec les besoins recensés.
- Soutenir les résidents et leurs familles dans le développement des liens familiaux qui leur conviennent à travers la mise à disposition d'une « Maison des familles » et des rencontres régulières.
- Poursuivre et valoriser la recherche que conduisent en interne les professionnels tant sur le plan de la communication que sur celui de la création d'outils adaptés aux personnes accueillies.
- Favoriser les démarches de formation du personnel, en interne et en externe, pour les soutenir dans le développement de leurs compétences et dans l'invention de pratiques toujours plus adaptées, toujours plus respectueuses des personnes.
- Valoriser et promouvoir, en interne comme en externe, l'ensemble des compétences mises en œuvre par les professionnels.
- Développer le partenariat nécessaire et la mutualisation avec les services et établissements de l'environnement professionnel pour favoriser inventivité, souplesse et adaptation des réponses.
- Développer la lisibilité de l'action professionnelle et associative, notamment à travers la mise en œuvre d'outils de communication adaptés en interne et à destination de l'environnement.

L'Éthique à Larnay Sagesse

« Une vie bonne avec, et pour autrui, dans des institutions justes... » Paul RICŒUR

L'éthique est une réflexion qui vise à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées¹.

A la croisée des questions de droit, de morale, de déontologie, des recommandations de bonnes pratiques et des notions de responsabilité, la réflexion éthique permet de mettre en débat tous les systèmes de valeurs et de références qui orientent le quotidien d'accompagnement dans une structure médico-sociale.

¹ Définition de J.-J NILLES, prenant en compte les travaux de A.BADIOU et de P.RICOEUR, cabinet Socrates, Anesm, « Analyse documentaire relative au développement d'une démarche éthique dans les ESSMS »

L'idée est de permettre aux acteurs de ce libre débat de pouvoir appréhender avec distance les situations rencontrées, de les éclairer sous un jour nouveau afin de confirmer les dispositions prises ou permettre de réorienter son action si cela s'avère nécessaire.

Le Comité Ethique proposé sur l'Association Larnay Sagesse est animé par un universitaire (sociologue) qui vient favoriser le questionnement partagé entre les parties prenantes en apportant des éléments d'étayage issu de ses expériences et champs d'expertise.

Le Comité Ethique est ouvert aux familles, amis, et proches aidants ; aux administrateurs et bénévoles de l'Association et à tous les professionnels salariés de l'établissement ou d'associations partenaires. Il se tient au moins trois fois par an sur le site de l'institution Larnay Sagesse. Les thématiques sont choisies collectivement entre les parties prenantes au-début de la session ou d'une session à l'autre.



TROIS ETABLISSEMENTS – UN SERVICE – PUBLICS ET MISSIONS

De la richesse de s'exprimer avec ses sens, face à ces mots qui parfois nous handicapent.

Les situations de handicap, quelles qu'elles soient, questionnent notre propre rapport à l'humanité, notre propre acceptation de l'autre, comme différent.

Les personnes accueillies dans les établissements de Larnay Sagesse, en situation de handicaps sensoriels, âgées et en perte d'autonomie, interrogent notre capacité de rencontre avec celles et ceux qui ne voient pas ou ne parlent pas et/ou n'entendent pas.

Les personnes qui vivent dans nos établissements, malgré leurs capacités, présentent des difficultés et des limitations multiples pour exprimer leurs avis, leurs souhaits et faire des choix.

Les établissements de l'Association LARNAY SAGESSE sont spécialisés dans l'accompagnement de personnes adultes et âgées sourdes, aveugles, sourdaveugles avec pathologies associées au handicap sensoriel : maladies orphelines, autres handicaps moteurs psychiques, déficience intellectuelle et troubles du comportement.



LES FOYERS (Foyer de Vie, Foyer d'Accueil Médicalisé)

Coordonnées	<i>5 rue Charles Chaubier de Larnay, 86580 BIARD</i>
FINESS FAM	<i>860 008 754</i>
FINESS foyer	<i>860 784 636</i>
Type	<i>Foyer de Vie et Foyer d'Accueil Médicalisé</i>
Création FAM	<i>1998 sous forme de Foyer à Double Tarification, puis 2008 sous la forme de Foyer d'Accueil Médicalisé</i>
Création Foyer	<i>1964</i>
Agrément FAM	<i>44 places.</i>
Agrément Foyer de Vie	<i>7 places.</i>
Effectifs salariés	<i>87,12 ETP (2022)</i>
Attractivité	<i>France entière.</i>

Les missions des Foyers

Les Foyers assurent l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement, et les soins de personnes présentant une situation complexe de handicap, avec altération de leurs capacités d'action et/ou de décision dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

Au-delà de ces missions légales, la volonté de l'association pour les foyers est de garantir aux personnes accueillies un accompagnement expert sur le volet communicationnel en lien avec la déficience sensorielle afin de favoriser le développement de leur pouvoir d'agir et leur pleine participation dans tous les aspects de leur vie citoyenne et institutionnelle.

Le public accueilli :

Les Foyers accueillent sept résidents pour le Foyer de Vie et quarante-quatre résidents pour le Foyer d'Accueil Médicalisé, à partir de 20 ans et jusqu'à près de 70 ans en fonction des projets de vie, choix et situation des personnes.

Les personnes accueillies sur les foyers peuvent être sourdes, aveugles, sourdaveugles avec pathologies, maladies orphelines, autres handicaps moteurs psychiques et déficience intellectuelle, associés au handicap sensoriel.

Du fait de la spécificité des accueils proposés, les personnes accueillies sur l'établissement viennent de la France entière, essentiellement en provenance d'autres institutions.

La moyenne d'âge est de 53 ans pour le Foyer de Vie et de 42 ans pour le FAM avec une durée moyenne de séjour sur le Foyer de vie de 9 ans et sur le FAM de 13 ans. Les départs sur les foyers sont rares, de l'ordre de 2 à 3 par an en moyenne (décès, réorientation vers des établissements analogues et/ou vers un EHPAD).

Ressources Humaines des Foyers

Les foyers sont pilotés par une Direction des établissements (également en charge de l'EHPHAD) avec l'appui opérationnel d'un cadre intermédiaire – chef de service.

Chaque unité est composée d'un coordinateur en charge notamment du pilotage de l'unité et de l'animation des professionnels, d'un moniteur éducateur à l'interface de l'animation résidents et de la référence de parcours – éventuellement mutualisé avec une autre unité, d'une maîtresse de maison et d'une équipe de professionnels Accompagnants Educatif et Social et Aide-Soignants.

D'autres professionnels interviennent en transversalité pour les soins (Equipe de 4 infirmiers, un psychomotricien, un psychologue), le médical (un médecin coordinateur & un médecin psychiatre) et l'animation (un coordinateur des animations).

Focus sur l'Equipe de Nuit

Sous la hiérarchie de la direction des établissements, un chef de service à l'interface des deux établissements sur le volet de la coordination des ressources humaines, assure le pilotage de l'équipe de nuit. Composée de 13 professionnels, cette équipe assure la surveillance de nuit sur les deux établissements et a la capacité d'intervenir aussi bien au niveau des personnes des Foyers que de l'EHPHAD.

Organisation des Foyers

L'Association Larnay Sagesse porte deux agréments Foyer pour personnes en situation de handicap : un Foyer de Vie de 7 places et un Foyer d'Accueil Médicalisé de 44 places.

Les places de Foyers de Vie ou de Foyers d'Accueil Médicalisés sont réparties dans 6 unités, chacune accueillant des résidents présentant un niveau de déficience sensoriel et d'autonomie proches, afin de pouvoir proposer une dynamique de groupe.

Chaque unité accueille entre 5 et 10 résidents avec un accompagnement quotidien réalisé par une équipe dédiée.

Chaque unité constitue un lieu de vie autonome permettant de garantir une réelle qualité de vie et d'accompagnement au quotidien.

- Unité ECUREUILS

L'unité des Écureuils, au premier étage du bâtiment principal sur son aile Est, a pour spécificité l'accompagnement de personnes sourdes très malvoyantes (porteuse d'un syndrome de Usher par exemple) et aveugles. Parmi ses 8 résidents, 5 ont une orientation Foyer d'Accueil Médicalisé et 3 ont une orientation Foyer de Vie.

A noter, deux des résidents de l'unité ECUREUILS ont leur chambre au sein de l'unité ATLAS, l'unité ECUREUILS ne compte que 6 chambres. Ainsi, l'unité ECUREUILS est concernée par un projet de réhabilitation envisagé dans les projets immobiliers à 5 ans du Projet des Etablissements qui l'amènerait à venir déménager au 3^{ème} étage dans la continuité de l'unité ATLAS.

- Unité BELLA

L'unité BELLA, au deuxième étage du bâtiment principal sur son aile Est, accueille 6 résidents entendants et aveugles ou malvoyants avec des troubles associés. Cette unité se trouve à côté de l'unité Salsa accueillant également des résidents entendants. Cette proximité facilite les liens et les activités entre les résidents. Parmi ses 6 résidents, 5 ont une orientation Foyer d'Accueil Médicalisé et 1 a une orientation Foyer de Vie.

- Unité SALSA

L'unité de Salsa, au deuxième étage du bâtiment principal dans le prolongement de l'unité BELLA accueille 8 résidents, entendants ou malentendants (appareillés ou non) et aveugles ou malvoyants avec des troubles associés. Parmi ses 8 résidents, 6 ont une orientation Foyer d'Accueil Médicalisé et 2 une orientation Foyer de Vie.

- Unité ATLAS

L'unité ATLAS, au 3^{ème} étage du bâtiment principal sur une grande aile allant de l'escalier principal à l'extrémité est du bâtiment, accueille 8 résidents sourds avec des troubles associés (troubles schizophréniques, troubles autistiques, troubles psychotiques, troubles cognitifs...). Parmi ses 8 résidents, 7 ont une orientation Foyer d'Accueil Médicalisé et 1 une orientation Foyer de Vie.

L'unité ATLAS est concernée par un projet de réhabilitation du 3^{ème} étage envisagé dans les projets immobiliers à 5 ans du Projet des Etablissements.

- Pavillon MARIE HEURTIN

Le Pavillon Marie HEURTIN est un pavillon récent installé en 2016 pour accueillir des résidents hébergés auparavant sur le bâtiment principal. Organisé sur 2 ailes avec des espaces de vie distincts et des espaces partagés, le pavillon accueille 16 personnes qui présentent en plus de leur déficience sensorielle (surdité et parfois cécité associée) des troubles moteurs et / ou des troubles du comportement associés. Cette unité se caractérise par une grande hétérogénéité aussi bien au niveau des pathologies, que de l'autonomie et de la communication (plusieurs modes de communication et des niveaux de compréhension et d'expressions très différents).

Les 16 personnes accueillies sur le Pavillon ont une orientation Foyer d'Accueil Médicalisé.

Marie Heurtin (13 avril 1885 à Vertou – 22 juillet 1921 à Biard) est une personne sourde et aveugle de naissance, connue pour avoir su s'instruire malgré ce handicap, au point d'enseigner à son tour.

En 1895, à l'âge de dix ans, elle est accueillie à l'institution de Larnay près de Poitiers, chez les Filles de la sagesse, des religieuses qui s'occupent habituellement de jeunes sourdes.

Son instruction et son éducation sont menées avec succès, par sœur Sainte-Marguerite, qui, pendant plus de dix ans, lui apprendra successivement, la relation entre les signes (de la langue des signes) et les objets, puis, dans la main, l'alphabet de la langue des signes, puis l'alphabet Braille, puis les notions de qualification et enfin les notions abstraites. Marie a 25 ans lorsque meurt son éducatrice, en 1910. Quoique très affectée par cette disparition, elle continue de parfaire son éducation.

À partir de 1907, elle s'occupe d'une nouvelle venue, Anne-Marie Poyet à laquelle elle enseigne notamment le braille. En 1910, elle accueille à Larnay, sa petite sœur Marthe, elle aussi sourde muette et aveugle. Elle reçoit de nombreuses personnalités auprès desquelles elle témoigne du travail accompli à Larnay.

- Pavillon JEANNE VOISIN

Le Pavillon Jeanne VOISIN est une structure créée en 2019 dans un environnement sécurisé afin d'accueillir des personnes avec une complexité accrue dans la prise en soin et l'accompagnement des troubles du comportement. Il accueille en 2023 quatre résidents sourds et un résident sourd aveugle soit 5 personnes sur un pavillon construit pour 6 personnes.

Les 5 personnes accueillies sur le pavillon ont une orientation Foyer d'Accueil Médicalisé.

Le Pavillon Jeanne Voisin porte le nom d'une résidente de Larnay Sageesse accueillie à l'âge de 7 ans et décédée, après avoir passé sa vie dans l'Institution, un siècle plus tard à l'âge de 107 ans.



L'EHPHSAD – Etablissement d'Hébergement pour Personnes Handicapées Sensorielles Agées Dépendantes

Nom	EHPHSAD Larnay Sageesse
Coordonnées	5 rue Charles Chaubier de Larnay, 86580 BIARD
FINESS	860786102
Type	Établissement d'Hébergement pour Personnes Handicapées Sensorielles Âgées Dépendantes
Création	26/06/2002
Agrément	55 places.
Effectifs salariés	71,38 ETP (2022)
Attractivité	France entière.

L'EHPAD de l'Association LARNAY SAGESSE n'est pas une maison de retraite médicalisée comme les autres, c'est un EHPHSAD soit un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Handicapées Sensorielles Agées Dépendantes.

De la Bienveillance au « Prendre soin »

Le vieillissement n'est pas une maladie, mais l'ultime étape d'une vie dont on ne peut inverser le cours. Partant de ce postulat, nous avons choisi de remplacer la nécessité de « soigner » par le désir de « Prendre soin » où les notions d'accompagnement et de bien-être intègrent toute la dimension humaine des personnes âgées.

Ainsi, l'EHPHSAD de Larnay est avant tout un réel lieu de vie au sein duquel les soins nécessaires sont possibles jusqu'au bout de la vie.

Le « Prendre soin » pour nous, c'est :

Prendre le temps d'entrer en relation avec les résidents, veiller à leur bien-être et à leur santé, en les accompagnant au quotidien de manière personnalisée, en leur témoignant une attention particulière et en usant d'une communication adaptée

Les missions de l'EHPHSAD



Proposer un accueil, un hébergement, des soins et un accompagnement social de qualité.

Le maintien d'une vie sociale pour chaque résident et un réel accompagnement personnalisé.

Le maintien d'un état de bonne santé physique et psychologique.

Une organisation efficace avec des professionnels formés et compétents.

Un cadre de vie agréable, adapté et sécurisé.

Le public accueilli :

L'EHPHSAD accueille 55 résidents à partir de 60 ans (ou plus tôt sur dérogation) jusqu'au bout de leur vie, en situation de handicap sensoriel et pour certains très dépendants et/ou avec troubles cognitifs.

Les personnes accueillies sur l'EHPHSAD peuvent être au même titre que pour les foyers sourdes, aveugles, sourdaveugles avec pathologies, maladies orphelines, autres handicaps moteurs psychiques, troubles du comportement, associés au handicap sensoriel.

Le vieillissement des personnes accueillies sur les foyers de l'Association Larnay Sagesse amène à les accompagner vers l'EHPHSAD et à travailler le parcours et la transversalité entre les deux établissements.

Pour autant, l'EHPHSAD est également amené à accueillir des personnes d'autres horizons domiciliaires ou institutionnels, et partout en France.

La moyenne d'âge sur l'EHPHSAD est jeune, comparativement aux EHPAD classiques, aux alentours de 80 ans. Parallèlement, du fait de l'histoire de l'EHPHSAD, des résidents y sont présents depuis de nombreuses années, parfois même avant que l'EHPHSAD n'ait été reconnu comme tel par les autorités. Ainsi, la durée moyenne de séjour est d'environ 8 années, mais la moyenne de présence des résidents de l'EHPHSAD sur l'Association est en 2023 de 21 ans !

Ressources Humaines de l'EHPHSAD

L'EHPHSAD est piloté par une Direction des établissements (également en charge des Foyers) avec l'appui opérationnel d'un cadre intermédiaire – chef de service.

L'accompagnement quotidien est réalisé dans chaque secteur par une équipe dédiée (susceptible d'intervenir au besoin dans d'autres secteurs) composée d'une animatrice, et d'une équipe de professionnels : Accompagnants Educatif et Social, Aides-Soignants et Agents de Qualité Hôtelière (AQH).

Une coordinatrice hôtelière assure l'animation de l'équipe AQH et le lien avec les autres services généraux.

D'autres professionnels interviennent en transversalité pour les soins (Equipe de quatre infirmiers, un psychomotricien – *en temps partagé avec les foyers*-, une psychologue, une art thérapeute), et le médical (un médecin coordinateur).

Organisation de l'EHPHSAD

L'EHPHSAD s'organise en quatre secteurs avec pour chacun une équipe référente.

Il n'y a pas d'organisation définie sur la question de la répartition des personnes accueillies, par exemple par regroupement de personnes présentant la même déficience sensorielle ou le même niveau de dépendance. Les entrées s'organisent sur les secteurs en fonction des situations d'urgence des personnes sur la liste d'attente. Par ailleurs, l'évolution de la dépendance est extrêmement variable d'une personne à l'autre.

Chaque secteur accueille entre 12 et 16 résidents. Tous se regroupent pour les temps de repas dans la salle de restauration au premier étage hormis le secteur VIVALDI, qui fonctionne davantage comme une cellule autonome avec ses propres espaces de restauration et de vie partagée.

- **VIVALDI** (*car elle a accueilli des résidents musiciens*)

Ancienne unité fermée aujourd'hui ouverte sur son environnement, l'unité Vivaldi est située au rez-de-chaussée sur l'aile Est du bâtiment principal. Elle accueille 12 résidents, aveugles, sourds-aveugles ou sourds présentant, ou non, une complexité de prise en soin.

- **ARC EN CIEL**

Dans ce secteur qui se situe au 1^{er} étage Ouest du bâtiment principal, les résidents accueillis présentent des déficiences sensorielles : surdit , surdi-c cit s, c cit , pour majorit  avec des situations de grande d pendance. L'unit  Arc-en-Ciel accueille 12 r sidents.

- **MATISSE** (*car elle accueille des artistes peintres*)

Le secteur Matisse, au premier  tage, et au centre du b timent principal, accueille 15 r sidents.

- **LA SOURCE** (*car install    proximit  de l'aile qui accueillait historiquement les S eurs oblates*)

Le secteur se situe au 2^{ me}  tage avec 16 r sidents sourds, sourds et malvoyants et aveugles.



L' QUIPE RELAIS HANDICAP RARE (ERHR)

Nom	ERHR Nouvelle Aquitaine site de Poitiers-Biard
Coordonn�es	5 rue Charles Chaubier de Larnay, 86580 BIARD
FINESS	860784461- SESSAD pour d�ficients auditifs g�r� par l'APSA
Type	Service
Cr�ation	2015
Missions	Appui & ressources aupr�s de particuliers, professionnels et institutions pour toutes situations de handicap rares et complexes
Effectifs salari�s	3,8 ETP
Zone d'intervention	Ex-Poitou – Charentes pour le site de Poitiers Biard mais en coordination et appui avec l'ERHR NA sur toute la Nouvelle Aquitaine

L' quipe Relais Handicap Rare est un service en co-portage avec l'APSA pour l' quipe intervenant sur l'ex-r gion Poitou Charentes.

Elle est pr sente dans le projet des  tablissements de l'association Larnay Sageesse en tant que composante importante de la vie de l'institution.

Cette  quipe dispose d'un projet de service d di    l' chelle de l' quipe Relais Handicap Rare Nouvelle Aquitaine auquel il convient de se r f rer pour appr hender son organisation, son p rim tre, et ses axes de travail.

Origine et cadre légal

Au cours des années 1990 est apparue la notion de handicap rare, définie par l'arrêté du 2 août 2000 comme une combinaison rare de déficiences ou de troubles associés, incluant fréquemment une déficience intellectuelle, dont la prévalence ne peut être supérieure à 1 cas pour 10 000 habitants et dont l'accompagnement ne peut se limiter à la simple addition des techniques de prise en charge de chacune des déficiences considérées. Il s'agit de la combinaison de trois types de rareté :

- Rareté du public
- Rareté des combinaisons de déficiences
- Rareté et complexité des techniques de prise en charge.

Un premier schéma national d'organisation sociale et médico-sociale dédié aux handicaps rares s'est déployé entre 2009 et 2013 afin de structurer un collectif autour des Centres Nationaux Ressources Handicaps Rares (CNRHR) et du Groupement National de Coopération Handicaps Rares (GNCHR).

Un second schéma national handicaps rares 2014-2018, aboutit à un déploiement territorial intégré par la mise en œuvre des ERHR en inter-régions pour répondre le plus justement à l'équilibre entre technicité et proximité.

Ainsi depuis 2015, 13 équipes relais handicaps rares ont été déployées sur le territoire national avec pour mission d'appuyer les professionnels et de les conseiller dans l'élaboration d'une stratégie d'intervention globale adaptée aux besoins de la personne.

Le troisième schéma national d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares 2021-2025, publié au bulletin officiel de santé le 30 juin 2021, s'inscrit dans la transformation de l'offre. Ses objectifs se situent dans la continuité des précédents. Il s'organise autour de 3 axes :

- Axe 1 : Assurer une réponse pour tous et pour chacun
- Axe 2 : Renforcer la dynamique d'intégration au sein des territoires et garantir la lisibilité de l'offre et la complémentarité des dispositifs pour les professionnels, les personnes et leurs proches aidants
- Axe 3 : Produire, partager et diffuser les connaissances sur les handicaps rares pour apporter des réponses aux personnes.

Organisation & missions

L'Équipe Relais Handicaps Rares est positionnée « *en ressource et appui de niveau 2 au même titre que les centres ressources/experts/référence et les dispositifs de recours* ». A ce titre, elle doit continuer de s'investir dans le « repérage et l'intégration des ressources existantes [...] et la création d'une culture commune de pratiques, d'évaluation et d'intervention » afin de renforcer le maillage territorial et de développer la coopération entre les acteurs des champs sanitaire, social et médico-social.

Engagée dès février 2016, la réflexion des porteurs (IRSA, ARES, APSA et Larnay-Sagesse) a permis de proposer une nouvelle gouvernance sur la grande région. L'ARS Nouvelle-Aquitaine a ainsi validé en septembre 2018 la création d'une Equipe Relais Handicaps Rares Nouvelle-Aquitaine déployée sur les 3 sites : Bordeaux, Limoges et Poitiers-Biard. L'ARES, sous mandat de gestion dès 2019, a fusionné avec l'IRSA, le 1^{er} janvier 2021 pour devenir le Pôle Sensoriel du Limousin. Ainsi, l'IRSA assure le pilotage des sites de Bordeaux et Limoges.

L'APSA et Larnay-Sagesse assurent le pilotage du site de Poitiers-Biard.

L'ERHR site Poitiers-Biard est installé sur le site de l'Association Larnay Sagesse. Cette proximité favorise les interactions et échanges entre les professionnels de l'équipe et ceux des établissements et de nombreuses actions communes (formation, sensibilisations...) sont réalisées, en lien également avec le CRESAM (Centre Ressources Surdicécités) porté par l'APSA et basé à St Benoit (86)



LES SERVICES SUPPORTS

Afin de garantir un cadre de vie agréable pour les personnes accueillies et les meilleures conditions de travail possibles pour les professionnels, une équipe support intervient en parallèle et en appui des missions des établissements.

Pôle Administratif & Financier

Piloté par une Direction Administrative et Financière, le pôle assure le suivi des dossiers administratifs des résidents, la facturation des prestations réalisées, le suivi du budget et le contrôle de gestion pour l'ensemble des projets de l'Association.

Pôle Ressources Humaines

Piloté par un Responsable des Ressources Humaines, ce pôle assure toutes les missions administratives relatives au parcours des professionnels au sein de l'Association de leur entrée à leur sortie en passant par la paie, la formation et le traitement de toutes les questions de droit social.

Pôle Hôtellerie & Service Généraux

Piloté par un Responsable Hôtelier, ce pôle regroupe :

- **L'Equipe cuisine** : composée de 4 cuisiniers salariés de l'Association dont un chef cuisine, l'équipe assure les prestations repas en interne pour l'ensemble des résidents et professionnels d'accompagnement soit environ 300 couverts par jour.
- **L'Equipe de maintenance** : composée de 6 professionnels spécialistes et polyvalents (menuisier, électricien, peintre, espace vert...) dont un coordinateur. Cette équipe assure l'ensemble des petits travaux de rénovation, entretien et maintenance des bâtiments et espaces verts et la coordination avec les entreprises de maintenance.

- **L'équipe de lingerie** : composée de 3 professionnels, l'équipe assure en interne l'entretien du linge personnel et plat de l'ensemble des personnes accueillies, ainsi que du linge appartenant à l'Association.
- **L'équipe d'Agent de Service Intérieur** : composée de 3 professionnels, cette équipe garantit au quotidien la propreté de l'ensemble des espaces communs de l'Association et participe du maintien d'un cadre de vie agréable pour tous.



Pôle Informatique & Télécommunication

Le Responsable Informatique & Téléphonie assure le suivi, l'entretien, la maintenance et organise le renouvellement de l'ensemble des matériels informatiques utilisés sur l'établissement. Il intervient également en chef de projet sur le déploiement des logiciels métiers et la formation des professionnels à leurs usages.

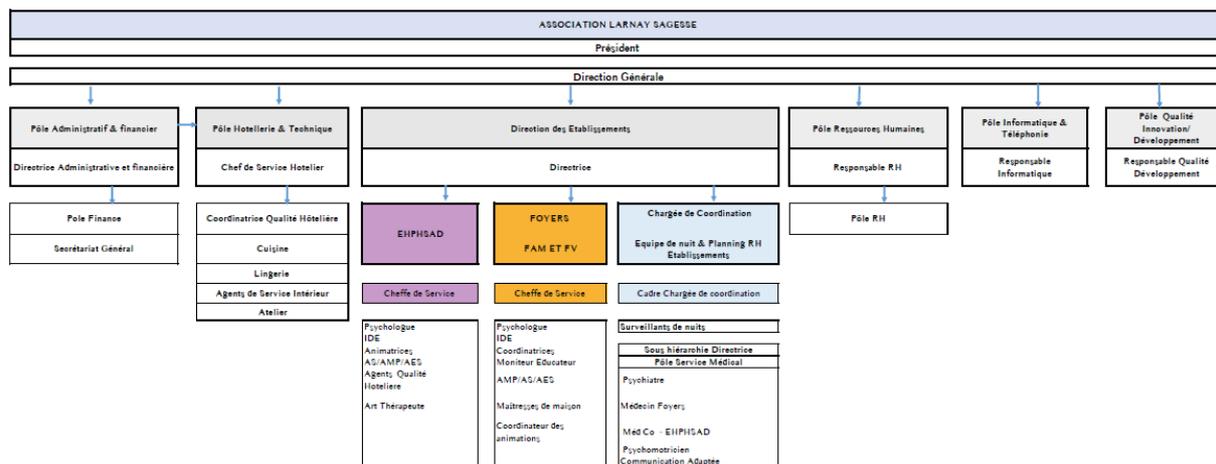
Pôle Qualité & Développement & Communication

Le Responsable Qualité & Développement & Communication assure :

- Pour le volet Qualité : le suivi et l'actualisation de l'ensemble des protocoles et procédures nécessaires au bon fonctionnement des services dans le cadre des attendus dans les structures médico-sociales, ainsi que le suivi des événements indésirables et réclamations. Il intervient sur ce volet en appui, notamment, des missions de la direction des établissements.
- Pour le volet Développement : le travail de réseau, de recherche de co-financement et de montage de projet innovants et/ou en lien avec des appels à candidatures ou appel à projet selon les orientations de la Direction Générale et la Direction Administrative & Financière.
- Pour le volet communication, le recueil, la rédaction et la diffusion en interne et en externe des informations liées à la vie de l'Association.

Direction Générale

Le pilotage de l'ensemble des établissements et services de l'Association est assuré par une Direction Générale par délégation du Président de l'Association, selon les orientations définies par l'Assemblée Générale et au cours des Conseils d'Administration.



FOCUS SUR LE LIEU DE VIE – PATRIMOINE DE LARNAY SAGESSE

Le site de l'Association Larnay Sagesse s'étend sur près de 7 hectares et environ 15 000m² de bâtiments.

Le parc de l'Association propose aux promenades des personnes accueillies des vergers en éco pâturages, un bois avec un cheminement piéton, un petit jardin avec des appareils de motricité pour l'EHPHAD, plusieurs petits jardins thérapeutiques, un verger avec de nombreux fruitiers et des allées ombragées de tilleuls.

Le site dispose également d'un cimetière, attaché historiquement à la congrégation, et dans lequel il reste possible pour les personnes accueillies qui le souhaitent d'y être enterrées, à l'ombre de la Chapelle de Larnay, et à côté de leur dernier lieu de vie.

Les personnes accueillies sont réparties entre :



Le Pavillon Jeanne VOISIN, pavillon installé en 2019 hébergeant des résidents des foyers avec une capacité d'accueil de 6 places.



Le Pavillon Marie HEURTIN, pavillon installé en 2016 hébergeant des résidents des foyers avec une capacité d'accueil de 16 places.

Le bâtiment principal, bâtiment historique du début du 19^{ème} siècle, rénové tout au long de son histoire pour répondre aux exigences de sécurité et de qualité de vie des personnes accueillies et qui dispose à ce jour de 85 places autorisées, avec des chambres supplémentaires utilisées aujourd'hui lors de travaux.

Ce bâtiment accueille tous les résidents de l'EHPHAD, 4 unités des Foyers et leurs professionnels, ainsi que les équipes administratives et hôtelières.

Les unités des Foyers et secteurs de l'EHPHAD sont en proximité immédiate dans la continuité des longs couloirs de cette ancienne demeure, et les résidents des établissements s'y croisent quotidiennement.

Le bâtiment principal offre également aux personnes accueillies de nombreux espaces : salle snoezelen, salle de massage, salle de coiffure, salle de gym, salle de psychomotricité, salle d'animation, espaces de balnéothérapie, et autres petits salons.

Afin de faciliter le maintien des liens familiaux, l'Association dispose dans l'enceinte de son parc d'une Maison des Familles proposée à la location aux familles et proches venant de loin pour des séjours d'une nuit à une semaine, avec possibilité sur le temps de ce séjour que la personne accueillie y vienne dormir avec son proche.



INSCRIPTION DE L'ASSOCIATION LARNAY SAGESSE SUR LE TERRITOIRE

L'Association Larnay Sagesse est intégrée dans un éco système global touchant tant à ses prérogatives premières d'établissement médico-social, qu'aux différentes dynamiques partenariales qu'elle peut porter pour servir et accompagner la bonne réalisation des missions qui lui sont confiées.

Les partenaires présentées ci-dessous sont les principaux et les plus en proximité du cœur métier accompagnement porté par les établissements de l'Association. Il en existe une pluralité et ils ne peuvent tous être cités ici.

PARTENAIRES	OBJET DES COOPERATIONS / PARTENARIATS
FINANCEURS & INSTITUTIONNELS	
DGAS	Agrément
ARS	Agrément
MDPH	Orientation des personnes Participation aux commissions RAPT
MUNICIPALITES	
Grands Poitiers / Poitiers	Conventions activités & projets culturels
Biard	
SANTE	
Centre Hospitalier Universitaire	Hospitalisation non programmées
	Hospitalisation à Domicile (HAD)
	Télé régulation
	Télé médecine
Polyclinique	Hospitalisation à Domicile
	Télé médecine
Centre Hospitalier Henri Laborit CMP-CHL	Suivi des personnes en situation de handicap psychique – Formation – Supervision
Pharmacie de la Demi-Lune	Préparation des traitements sur système informatisé et livraison des médicaments sous blisters nominatifs et horodatés
LINDE	Convention mise à disposition obus oxygène d'urgence
SOS OXYGENE	Convention mise à disposition extracteur oxygène
ACM 86	Elimination des déchets d'activités de soins à risque infectieux
BIO86 Laboratoire	Prestation laboratoire – analyses –
RESSOURCES HUMAINES	
MEDICOOP	Agence intérim coopérative
SATE 86	Entreprise d'insertion
ASSTV	Médecine du Travail
FORMATION	
IRTS	Accueil de stagiaires – Formations
IFAS et IFSI CHU Poitiers	Accueil de stagiaires -Formations
IFAS du Dolmen	Accueil de stagiaires -Formations

Ligue de l'Enseignement	Accueil de personnes en Service Civique
ORGANISMES TUTELAIRES	
UDAF, ATI...	Partenaires dans l'accompagnement des personnes accueillies
FEDERATIONS/ ASSOCIATIONS	
APSA	Partenariat actif avec l'APSA (Admission, parcours, formation, Equipe Relais Handicap Rare (ERHR NA) ; CRESAM...)
IRSA	Equipe Relais Handicap Rare Nouvelle Aquitaine
NEXEM	Fédération Employeuse
FNADEPA	Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées <i>Membre du Conseil d'Administration de la FNADEPA Vienne</i>
FISAF	Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes en situation de Handicap Sensoriel et DYS en France
UDES	Union Départementale des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire <i>Représentant à l'UDES pour le compte de NEXEM</i>
G2RT	Coordination, Echange, organisation de colloque et groupes de travail avec les établissements privés et public de l'ancienne région Poitou Charentes
AUTRES PARTENARIATS	
Collège Joséphine Baker	Projet d'activités et d'animations commune avec classe ULIS
Ecole Primaire Paul Blet	Projet de rencontres et d'échanges avec les élèves sourds.

ENJEUX ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION

L'Association LARNAY SAGESSE, à l'instar des autres acteurs du secteur social et médico-social, se tient au début de ce nouveau projet d'établissement, à la croisée de nombreux enjeux tenant tant de l'évolution des besoins de prise en soin et de valorisation du pouvoir d'agir des personnes accueillies, que de la capacité des associations à garantir la pérennité de leurs organisations dans un contexte extrêmement instable.

Les Publics :

Les mouvements des personnes accueillies sur les établissements ont été jusqu'à présent assez modérés, en moyenne de l'ordre de 1 à 2 personnes par an sur les foyers et 3 à 5 personnes sur l'EHPHAD. Cette relative stabilité dans les mouvements permettait un accueil progressif des nouveaux arrivants et une intégration plus aisée dans l'institution.

Ces mouvements vont s'accélérer avec le vieillissement des résidents de l'EHPHSAD qui vont amener à accueillir dans l'EHPHSAD des résidents des foyers de Larnay et d'autres foyers, résidents dont le niveau de handicap est plus conséquent et complexe à accompagner que celui des personnes accueillies historiquement sur l'EHPHSAD.

Parallèlement, ce même mouvement va s'opérer sur les foyers où avec le départ des anciens vers l'établissement pour les personnes âgées, de nouveaux résidents vont venir de structures partenaires dont on sait dès aujourd'hui que les situations de handicap seront sensiblement plus complexes à accompagner.

Avec l'orientation en institution de personnes de plus en plus lourdement handicapées, l'institution devra adapter ses rythmes et accompagnements tout en continuant de développer son expertise dans l'accompagnement des personnes déficientes sensorielles dans et en dehors de l'institution.

Les Ressources Humaines :

Aux côtés des personnes accueillies, la géographie des professionnels du secteur médico-social est également en pleine mouvance. Le rapport au travail a évolué pour toutes les générations et il devient plus difficile de recruter et de garder au long cours les nouveaux professionnels. Or, dans le secteur du handicap *particulièrement* sensoriel, il faut compter deux à trois ans pour être, sinon aguerri, tout au moins à l'aise, en tant que professionnel de soin et d'accompagnement. Cette période correspond malheureusement à la durée moyenne de contrat observée.

L'institution dispose encore de professionnels anciens et expérimentés, en poste depuis plusieurs années qui connaissent l'institution, les personnes accueillies et portent une expertise certaine de l'accompagnement. Mais à horizon 10 ans, ces professionnels, qui représentent près de 20% de l'effectif, partiront en retraite. Le risque est, à l'issue, de perdre un savoir-faire qui fait l'assise et le liant de l'institution.

D'où les projets dans les 5 années de former de jeunes professionnels et favoriser leur inscription dans le temps sur les établissements (contrats d'alternance, formation interne, dynamique de projet, aménagement du temps de travail...) mais aussi de développer la fonction ressource afin de capitaliser sur l'expérience acquise et se donner les moyens d'acculturer et de former les nouvelles générations de professionnels.

Les Finances :

Le présent projet d'établissement s'inscrit sur la période définie dans le cadre du deuxième Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) de l'Association.

Le précédent a vu les charges d'exploitation augmenter de façon inquiétante avec l'inflation, la hausse du coût des énergies, l'évolution des salaires. Avec un accompagnement financier des autorités malheureusement aujourd'hui en deçà des besoins actuels et à venir compte tenu de l'évolution des publics.

Le précédent CPOM a pu être maintenu à l'équilibre dans la mesure où il était convenu que l'ensemble des excédents antérieurs y soient repris. Le nouveau CPOM démarre donc sans

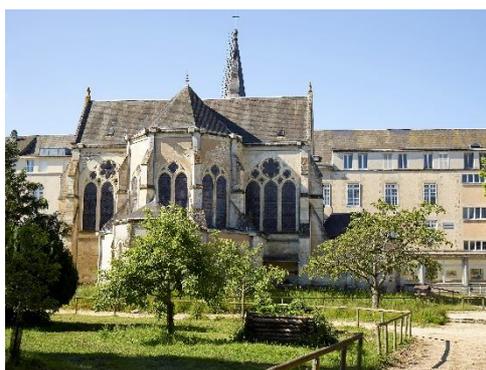
réserve financière et avec la nécessité impérative de pouvoir inscrire l'institution dans de nouveaux projets avec des financements à la hauteur des enjeux.

Pour ce faire, tenant compte des besoins significatifs sur le territoire d'accueil de personnes en EHPHAD et/ou dans les foyers (*notamment pour ce qui est des jeunes en aménagement CRETON*), l'Association LARNAY SAGESSE développe une réflexion architecturale, afin de faciliter, sous réserve des orientations des futurs schémas de l'autonomie, l'ouverture de nouvelles places sur les Foyers et sur l'EHPHAD.

Parallèlement, dans la perspective d'occuper les bâtiments aujourd'hui vacants du site de Larnay, il a été acté dans les statuts l'ouverture du site aux structures de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, l'Association prévoit de poursuivre sa dynamique de réduction de ses consommations énergétiques afin tout à la fois de réduire ses charges d'exploitation et de préserver les ressources.

L'Architecture :



Le site de l'Association Larnay Sagesse s'étend sur 7 hectares de parc et 15 000m² de bâti – dont un bâtiment principal du début 19^{ème}.

Cet environnement offre un cadre de vie extraordinaire pour les personnes accueillies mais suppose également des couts d'entretiens conséquents.

Le défi sur les 5 années à venir sera de valoriser ce site et ses atouts (*bâtiments d'intérêt historique, bois, chapelle, parcs, salles de réunion, gymnase, locaux disponibles etc.*) auprès de nouveaux partenaires publics et privés afin de trouver des sources de financement complémentaires propres à améliorer l'entretien du site sans impacter les dotations liées à l'accompagnement des personnes accueillies.

Parallèlement, nous devons poursuivre la réhabilitation du bâtiment principal en commençant par son 3^{ème} étage afin de pouvoir améliorer les conditions d'accueil et de vie des résidents qui y vivent, pouvoir y envisager l'accueil d'autres personnes, et favoriser une nouvelle organisation des lieux de vie qui facilite aussi le travail d'accompagnement des professionnels.



Les établissements de l'Association Larnay Sageesse se positionnent clairement dans la volonté de développer l'activité, d'augmenter le nombre de places disponibles, de se positionner sur de nouvelles réponses au plus proches des nouveaux enjeux des politiques publiques, au plus près des personnes, en lien avec les besoins recensés sur le territoire.

Le plan d'action décliné ci-dessous vise à répondre à ces enjeux tout en poursuivant l'amélioration de l'accompagnement des personnes accueillies et l'élargissement de l'espace des possibles.



PROJETS DES ETABLISSEMENTS DE L'ASSOCIATION LARNAY SAGESSE – 2024-2028

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : PARCOURS ET COORDINATION							
Objectifs opérationnels	Source	Actions	Indicateurs	Echéance	Acteurs à mobiliser	Démarche Responsabilité Sociétale des Organisations	Nomenclature SERAFIN
Structurer la continuité du parcours des personnes accueillies et favoriser la coordination avec tous les acteurs du handicap, du soin, du social sur le territoire afin d'améliorer la prise en charge des résidents (Foyers /EHPHSAD)	CPOM	<p>Etablir des conventions avec les partenaires de santé du territoire</p> <p>Organiser des animations et des réunions en collaboration avec des intervenants et des professionnels extérieurs (partenaires associatifs & professionnels)</p> <p>Poursuivre le travail partenarial avec le Centre National de Ressources Handicap Rare Surdicécité (CRESAM)</p> <p>Impliquer les professionnels médicaux / paramédicaux libéraux partenaires dans la vie de l'institution (communication, invitation...)</p> <p>Collaborer avec la MDPH dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif d'orientation permanent</p> <p>Réaliser des manifestations au sein de l'institution ouverte ou pas au public</p> <p>Favoriser les rencontres avec des professionnels d'autres établissements avec l'objectif de renforcer les liens et les échanges de pratiques et de savoirs.</p>	<p>Convention avec l'équipe mobile de soins palliatif</p> <p>Convention avec l'Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée</p> <p>Groupe de travail partagés inter associatifs</p> <p>Actions de formation inter associatives</p>	2026	<p>Internes : Direction des Etablissements, Chefs de Service Foyers & EHPHSAD Pôle Qualité</p> <p>Externes : Partenaires de santé & réseaux professionnels</p>	<p>Mutualisation des savoirs et des compétences, gain de temps de travail, confort de travail. Diversification des objectifs, ouverture à autrui.</p> <p>Partage de bonne pratiques économiques et écologiques.</p>	1,3 Besoin pour la Participation sociale

Objectifs opérationnels	Source	Actions	Indicateurs	Echéance	Acteurs à mobiliser	Démarche Responsabilité Sociétale des Organisations	Nomenclature SERAFIN
<p>Dans le cadre de la RAPT, l'Association Larnay Sagesse doit pouvoir s'inscrire dans une logique de parcours et proposer en partenariat ou non avec d'autres acteurs des réponses modulaires, novatrices si besoin, élaborées dans le souci des besoins et des attentes de la personne accompagnée afin d'éviter les ruptures.</p>	<p>CPOM</p>	<p>Sous-Action 1-1 : Participer à la résolution des situations identifiées dans le cadre du Dispositif d'Orientation Permanent (DOP) Sous-Action 1-2 : Anticiper la construction des parcours et éviter les ruptures Sous-Action 1-3 : Travailler selon une logique de parcours Sous-Action 1-4 : Harmoniser les pratiques d'admission et le suivi des décisions d'orientation (Via Trajectoire)</p>	<p>Participation effective à la démarche RAPT, avec des propositions concrètes d'accompagnement Transitions anticipées et accompagnées Prise en compte du libre choix de la personne accompagnée (autodétermination) Inclusion des personnes accompagnées dans la mesure du possible Développer des postes de référents de parcours Outil Via Trajectoire pleinement utilisé : procédure d'admission rédigée et facilitée Accueil priorisé des personnes en situation caractérisée niveau 1 et 2</p>	<p>2028</p>	<p>Internes : Directrice des Etablissements, Cheffes de Service établissements, Secrétariat Général, CVS Externes : Autorités de tarification et de contrôle, MDPH, Communauté 360, Partenaires</p>	<p>Dynamique de co-construction multi opérateurs permettant de sécuriser le parcours de la personne et ses modalités d'accompagnement</p>	<p>2.4 Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours</p>

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : REPOSITIONNEMENT DE L'OFFRE ET INNOVATION							
Objectifs opérationnels	Source	Actions	Indicateurs	Echéance	Acteurs à mobiliser	Démarche Responsabilité Sociétale des Organisations	Nomenclature SERAFIN
Télémedecine & Outils numériques	CPOM	Former à l'usage de la télé régulation les Surveillants de nuit (SNQ) Définir les usages de la télémedecine sur les établissements Mettre en place des connecteurs DMP, MS SANTE, E-Prescription, Evolucare Analytics, E-Parcours Déployer des cartes E Santé pour tous les professionnels & accompagnement au déploiement de la double authentification	Effectivité de la formation interne des SN à la télé régulation Déploiement et usage de la télémedecine sur les établissements Déploiement du programme ESMS Numérique Sécurisation effective des accès au logiciel usager pour tous les professionnels d'accompagnement	2026	Internes : Pôle Informatique Direction des Etablissements Pôle Qualité Professionnels Externes : Evolucare (Editeur DIU), ESEA, NOMADEEC, COVALIA, CHU, Polyclinique, Partenaires professionnels de santé (médecins, pharmacie...)	Eviter des déplacements (économie et écologie). Amélioration des conditions de travail par la multiplication des outils disponibles. Gains en matière de papiers (dématérialisation)	2,1 Prestation de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles 3,1 Fonction gérer, manager, coopérer (3,1,3,1 communications) 3,2 Fonctions logistiques
Envisager le développement de l'habitat inclusif	Projet Demain Larnay	Réfléchir et se positionner sur les appels à projet ou dispositifs permettant d'envisager des hébergements hors les murs pour les résidents de l'Association [Financement complémentaire nécessaire pour garantir un encadrement adapté hors les murs]	Positionnement sur AAP Construction de projet	2028	Internes : Pôle Développement Direction Financière Association Externes : Financeurs (CNSA, ARS, CD...)	Diversification de l'offre d'emploi pour les professionnels. Désinstitutionnalisation	1,2 et 1,2,1 Besoins en matière d'autonomie

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : PREVENTION, QUALITE ET SECURITE DES SOINS							
Objectifs opérationnels	Source	Actions	Indicateurs	Echéance	Acteurs à mobiliser	Démarche Responsabilité Sociétale des Organisations	Nomenclature SERAFIN
Garantir une politique de sécurisation du parcours de soin	CPOM	Formaliser et suivre le circuit du médicament Elaborer un plan d'actions suite à l'analyse des erreurs médicamenteuses Diminuer le risque d'iatrogénie médicamenteuse	Existence de procédures d'aide à la prise des médicaments, Existence d'une convention avec la pharmacie de ville sur la préparation et la dispensation des traitements Tableau de suivi des Evènements indésirables associés aux soins Formalisation d'un Protocole Circuit du médicament connu et appliqué	Décembre 2024	Internes : Equipes médicales et de soins des Foyers et de l'EHPHAD Tous professionnels concernés par l'aide à la prise des traitements Cheffes de Service – Responsable Qualité Externes : Partenaires de santé (dont médecin généraliste), Pharmacie de ville, CCECQA, ARS...	La sécurisation du processus doit permettre une limitation des hospitalisation ou intervention des services d'urgences.	1,1 et 1,1,1 Besoins en matière de santé somatique ou psychique 2,1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Objectifs opérationnels	Source	Actions	Indicateurs	Echéance	Acteurs à mobiliser	Démarche Responsabilité Sociétale des Organisations	Nomenclature SERAFIN
Développer des actions de prévention en santé	CPOM	Politique de prévention de la santé buccodentaire Prévention des chutes Prévention de la perte d'autonomie Prévention & dépistage des cancers Formation PRAP	Nombre d'actions de prévention réalisées par thématique Nombre de personnes formées PRAP. Nomination d'un référent professionnel sur le volet de la prévention bucco-dentaire Réalisation d'actions de préventions à d'hygiène bucco-dentaire	2025	Internes : Professionnels de soins et d'accompagnement Externes : Ensemble des acteurs de santé et de prévention de la santé bucco-dentaire : dentiste, UFSBD, AOSIS, Handisoisn et autres organismes habilités.	Les résidents en meilleurs santé, au-delà du bénéfice sur leur vie de tous les jours, participent à la baisse des dépenses publique de santé. Pour les professionnels : prévention des TMS, amélioration des conditions de travail.	1,1 et 1,1,1 Besoins en matière de santé somatique ou psychique 2,1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
Améliorer la qualité et l'adaptation du plan alimentaire	CPOM Projet Demain Larnay	Développer une politique de prévention de la dénutrition (Nommer des référents nutrition, Implication de l'équipe et du service cuisine à la réflexion de prévention de la dénutrition, Rédiger et faire utiliser un protocole relatif aux textures modifiées pour les personnes dénutries ou ayant des troubles du comportement alimentaire avec le service de restauration...) Adapter les repas aux personnes selon l'établissement d'appartenance et le niveau d'activité	Référents nutrition nommés Formation de l'équipe cuisine à la réalisation de repas adaptés Protocole relatif aux textures modifiées rédigé Différenciation effective des repas proposés entre l'EHPHAD et les FOYERS	2025	Internes : Equipes de soins & d'accompagnement pour le suivi des indicateurs de dénutrition Equipe de restauration Externes : Diététicienne de la plateforme d'achat restauration, médecins généralistes, nutritionnistes...	Les résidents en meilleure santé, au-delà du bénéfice sur leur vie de tous les jours, participent à la baisse des dépenses publique de santé. Pour les professionnels : prévention des TMS, amélioration des conditions de travail.	1,1 et 1,1,1 Besoins en matière de santé somatique ou psychique 2,1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT								
Objectifs opérationnels	Source	Actions	Indicateurs	Echéance	Acteurs à mobiliser	Démarche Responsabilité Sociétale des Organisations	Nomenclature SERAFIN	
Fluidifier le parcours de vie des personnes accueillies & le maintien des liens avec les familles et proches aidants	CPOM Projet Demain Larnay	Améliorer le processus d'admission sur les établissements de l'Association & développer des activités partagées Foyers /EHPSAD Accompagner, pour ceux qui le souhaitent, le passage des résidents des établissements extérieurs spécialisés (APSA, IRSA... – Jeunes & adultes) vers les Foyers ou l'EHPHAD de Larnay Sagesse Favoriser le passage des personnes âgées accueillies sur les Foyers de Larnay Sagesse vers l'EHPHAD de l'Association Poursuivre le travail partenarial avec le Centre National de Ressources Handicap Rare Surdicécité (CRESAM) Favoriser le maintien des liens et d'adhésion des familles aux PAP	Réalisation d'une formation à l'écoute et l'accompagnement des familles Mise en œuvre d'espaces de discussions partagés avec et entre les familles (réunion des familles, Espace éthique, lettre d'information famille...)	2028	Internes : Ensemble des professionnels de l'Association Externes : Association partenaires (APSA, IRSA...) Equipes et centres ressources (ERHR, CRESAM et autres Centres Ressources Handicap Rare...) MDPH Familles & tutelles	Valeur sociale de la démarche : un meilleur accompagnement des résidents et familles favorise le bien-être de la personne et par extension le bien-être de ses accompagnants.	2,3 Prestation pour la participation sociale 2,3,1,1 accompagnement à l'expression du projet personnalisé). 2,3,4,1 Accompagnement du lien avec les proches et le voisinage.	
Accompagner la fin de vie dans le respect, la dignité et les droits des résidents	CPOM	Établir un protocole de recueil des directives anticipées et d'accompagnement de la fin de vie Former le personnel sur le recueil des directives anticipées et l'accompagnement à la fin de vie pour l'EHPHAD Actualiser annuellement les PAP et proposer la rédaction des directives anticipées pour l'EHPHAD	Existence d'un protocole de recueil des directives anticipées Existence d'un protocole d'accompagnement de la fin de vie	2028	Internes : Responsable Qualité Equipes d'accompagnement Médecins coordinateurs Externes : Equipe Mobile de Soins Palliatifs Médecins Généralistes	Valeur sociale	2,4 et 2,4,1 Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours.	

Objectifs opérationnels	Source	Actions	Indicateurs	Echéance	Acteurs à mobiliser	Démarche Responsabilité Sociétale des Organisations	Nomenclature SERAFIN
Développer la vie citoyenne des résidents (intra & extra établissement)	CPOM	Participation au CVS inter-établissement Développement des Commissions/ Réunions d'expressions des usagers (restauration, réunion des résidents par établissement)Accompagner à l'exercice du droit de vote	Existence d'un CVS et régularité de son fonctionnement Inscription dans le Projet d'accompagnement personnalisé de la participation des résidents aux CVS et autres commissions... Participations des résidents aux différentes campagnes de vote	2027	Internes :Coordinateur de l'animation des établissementsAnimatrices de l'EHPHAD Externes :Participation d'un représentant du CDCA au CVSParticipation d'un représentant de la Mairie au CVS	Valeur sociale	2,3 Prestation pour la participation sociale 1,3 Besoin pour la participation sociale 1,3,1 Besoin pour accéder aux droits et à la citoyenneté 1,3,4,1 besoin pour participer à la vie sociale
Favoriser la participation à la vie de l'établissement	Projet Demain Larnay	- Garantir en continu l'adaptation de l'accompagnement au rythme de vie des personnes en fonction des contraintes de la collectivité proposition de tâches déportées (aide à la mise du couvert, participation au tri du linge...) - Proposer un programme d'activités adapté au niveau d'autonomie des personnes en transversal sur l'institution - Proposer l'installation d'une épicerie coopérative interne portée par, pour et avec les résidents et les professionnels	- Création d'une épicerie et/ou point de vente coopératif interne - Existence d'un programme d'activité / autonomie proposé à tous	2025	Internes : Coordinateur de l'animation des établissements Animatrices de l'EHPHAD Equipes Accompagnements Association	Limiter les déplacements pour des courses ponctuelles Diversifier les modalités d'accompagnement des professionnels	2,3 Prestation pour la participation sociale 1,3 Besoin pour la participation sociale 1,3,1 Besoin pour accéder aux droits et à la citoyenneté 1,3,4,1 besoins pour participer à la vie sociale 2,2 et 2,2,1 Prestation en matière d'autonomie

Objectifs opérationnels	Source	Actions	Indicateurs	Echéance	Acteurs à mobiliser	Démarche Responsabilité Sociétale des Organisations	Nomenclature SERAFIN
Développer le réseau de participation hors les murs	Projet Demain Larnay	Favoriser les rencontres et activités partagées avec des personnes extérieures - Associations sociales, culturelles, citoyennes... - Personnes accueillies dans d'autres structures spécialisées (handicap, personnes âgées)	Nombre de convention de partenariats Nombre d'actions, manifestations partagées	2028	Internes : Coordinateur de l'animation des établissements Animatrices de l'EHPHAD Equipes d'accompagnement Association Responsable communication	Favorise les rencontres avec des professionnels d'autres établissements et l'échange de pratique	2,3 Prestation pour la participation sociale 1,3 Besoin pour la participation sociale 1,3,1 Besoin pour accéder aux droits et à la citoyenneté 1,3,4,1 besoin pour participer à la vie sociale
OBJECTIF STRATEGIQUE 5 : MAINTENIR UNE GESTION PERFORMANTE ET UN MANAGEMENT DE LA QUALITE							
Déployer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences et la prévention des risques professionnels	CPOM	- Mettre en place une Gestion Prévisionnelle Emplois et Compétences afin d'accompagner les ressources humaines et leurs mobilités - Stabiliser les équipes professionnelles titulaires sur l'Association - Qualité de vie au travail – Mettre en œuvre une politique de Qualité de Vie au Travail - Réaliser la cartographie des risques de l'Association - Assoir le rôle des référents santé & sécurité au travail (RSST)	- Effectivité de la politique GPEC et de sa planification - Existence d'un plan de communication lié à l'attractivité des métiers - Existence d'une cartographie des risques - Nomination des RSST et existence d'une lettre de mission - Mise en place d'un document d'analyse des accidents du travail	2028	Internes : Responsable des Ressources humaines (Pôle RH) Responsable Qualité Développement Communication Directrice des Etablissements Formateurs internes PRAP 2S Externes : Cabinet droit social OG de Formation CCECQA (Volet	Valeur économique et sociétale de la démarche. Amélioration de la qualité de vie au travail. Une meilleure gestion des emplois et compétences peut conduire à une économie de moyens.	3,1 Fonctions gérer, manager, coopérer 3,1,1,2 Gestion des ressources humaines, de la GPEC et du dialogue social. 3,1,4,1 Démarche d'amélioration continu de la qualité

<p>Poursuivre la politique d'adaptation des compétences professionnelles</p>	<p>CPOM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les formations des professionnels de l'EHPHAD à l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes - Développer les formations des professionnels à l'accompagnement des personnes en situation de handicap avec des troubles du comportements / pathologies psychiatriques associés (Foyer de vie et FAM). 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectivité des actions de formation sur les thématiques désignées 	<p>2028</p>	<p>cartographie des risques) CARSAT – Médecine du travail – CAP Emploi – AGEFIPH – INRS (Volet Prévention des risques professionnels)</p>	<p>Valeur sociale : meilleure appétence au travail. Valeur économique : gestion des coûts de personnel</p>	<p>3,1 Fonctions gérer, manager, coopérer</p>
<p>Réaliser et suivre le Plan d'Action Qualité Global</p>	<p>CPOM</p>	<p>Suivre et actualiser l'ensemble des outils de la loi 2002-2 (projet d'établissement, livret d'accueil, contrat de séjours...) Mettre en place et suivre l'ensemble des protocoles et procédures (Plan Bleu, Circuit des réclamations, Suivi des évènements indésirables...) et sensibiliser les équipes afin qu'elles se les approprient. Préparer et mettre en œuvre l'évaluation externe et son plan d'action d'amélioration de la qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectivité de l'actualisation des outils de la loi 2002-2 - Existence d'enquête de satisfaction (Familles, résidents...) - Effectivité de l'évaluation externe en 2026, 	<p>2025</p>	<p>Internes : Responsable Qualité Ensemble des professionnels</p> <p>Externes : Autorités (CD86, ARS...) Organismes d'évaluation</p>	<p>Valeur sociale, amélioration des conditions de travail et QVT.</p>	<p>3,1 Fonction gérer, manager, coopérer. 3,1,4,1 Démarche d'amélioration continu de la qualité 1,3 Besoin pour la participation sociale 2,3 Prestation pour la participation sociale</p>

Objectifs opérationnels	Source	Actions	Indicateurs	Echéance	Acteurs à mobiliser	Démarche Responsabilité Sociétale des Organisations	Nomenclature SERAFIN
Améliorer le signalement des événements indésirables graves	CPOM	Mettre à jour la procédure des évènements indésirables graves et l'appropriation du protocole par les professionnels Mettre en place un comité de retour d'expérience suite à un EIG Déclarer systématiquement les Evènements indésirables graves aux autorités qu'ils soient liés au soin ou non.	- Mise en place d'un comité de Retour d'Expérience (CREX) - Tableau de suivi des évènements indésirables et plan d'action	2025	Internes : Responsable Qualité Direction des Etablissements Cadres intermédiaires Ensemble des professionnels Externes : Autorités (CD86, ARS...) Organismes d'évaluation	Valeur sociale : amélioration de la qualité de travail et de la Qualité de Vie au Travail	3,1 Fonction gérer, manager, coopérer. 3,1,4,1 Démarche d'amélioration continu de la qualité 3,1,4,2 analyses des pratiques, espaces ressource et soutien au personnel.
Rendre visible et valoriser le travail réalisé sur les établissements de l'Association Larnay Sagesse	Projet Demain Larnay CPOM	- Développer la fonction Ressources Handicap sensoriel sur les trois établissements de Larnay (capitalisation sur les outils de communication LSF, Braille et la Communication alternative améliorée (C.A.A.), ...) - Attractivité des métiers : déployer une politique de recrutement active et installer un plan de communication externe afin de valoriser l'expertise de l'Association et faire venir de nouveaux professionnels - Valoriser l'histoire patrimoniale du site afin de renforcer l'attractivité pour les personnes accueillies, les professionnels et l'ouverture à de	- Déploiement de la fonction ressource Handicap sensoriel effective - Organisation de journées du patrimoine - Présence effective sur les réseaux numériques - Nombre de partenaires et de sollicitations extérieures par an (volet professionnel, handicap, autre...) - Impact de la connaissance du site sur	2028	Internes : Ensemble des professionnels Association Externes : Centre Ressources FARHES sur le projet NEXTHEP – Fonction Ressource Grands Poitiers ARS/CD	Valorisation du travail des professionnels Contribution à l'entretien d'un site d'activité agréable et valorisé Valorisation du sentiment d'appartenance à un projet commun	3,1 Fonctions gérer, manager, coopérer 3,1,5,2 Appui ressources et partenariats institutionnels

		nouveaux partenariats - Développer la présence de l'Association dans les réseaux physiques (politiques, associatifs, société civile, organismes de formation...) et les réseaux numériques	l'attractivité des métiers et des candidats à l'admission (questionnaire de satisfaction...)					
OBJECTIF STRATEGIQUE 6 : EFFICIENCE IMMOBILIERE								
Objectifs opérationnels	Source	Actions	Indicateurs	Echéance	Acteurs à mobiliser	Démarche Responsabilité Sociétale des Organisations	Nomenclature SERAFIN	
Réhabiliter & adapter les lieux de vie	Projet Demain Larnay CPOM	Accompagner la réorganisation du bâti de façon à améliorer la qualité de vie des personnes accueillies au 3 ^{ème} étage (accessibilité, température, confort...) Développer les aménagements pour faciliter le déplacement en autonomie des personnes déficientes visuelles et/ou à mobilité réduite dans les bâtiments et dans le parc de Larnay Poursuivre la politique d'aménagement des chambres pour faciliter l'ergonomie des professionnels dans la prise en soin des personnes Adapter la signalétique pour faciliter le repérage des personnes accueillies dans l'environnement [Projets architecturaux sous réserve de financements. Créations de place sous réserve d'autorisations des autorités de tutelles]	- Réhabilitation effective du 3 ^{ème} étage pour accueil des 10 résidents du 3 ^{ème} (dont 2 appartiennent à une autre unité), des 6 résidents de l'unité Ecureuils afin de créer une unité avec mutualisation de moyens. Et aviser de créer 3 places supplémentaires sur la zone pour de nouveaux accueils. - Aménagement de l'unité Ecureuils pour accueillir de nouveaux résidents pour l'EHPHAD - Réhabilitation des circulations sur le parc - Adaptation de la signalétique effective	2028	Internes : Pôle Services Généraux Direction Financière Association Externes : Bureaux d'études, Cabinet d'architecte Financeurs (ARS/CD)	Associer les professionnels à la réflexion sur l'aménagement du bâti	3.2 Fonctions Logistiques 3.2.1 Locaux et autres ressources pour accueillir	

Objectifs opérationnels	Source	Actions	Indicateurs	Echéance	Acteurs à mobiliser	Démarche Responsabilité Sociétale des Organisations	Nomenclature SERAFIN
Porter une politique éco responsable	Projet Demain Larnay CPOM	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un Comité permanent sur les questions écologiques - Définir un plan d'action avec charte des bonnes pratiques - Suivi & application du décret tertiaire - Etablissement d'une politique de réduction du gaspillage et de maîtrise des déchets - Suivi et application de la loi EGALIM (circuits courts, bio, biodéchets...) - Contrôle et maîtrise des énergies ... - Implication des personnes accueillies dans les démarches éco responsables 	Installation du Comité Ecologique Réduction des consommations énergétiques Nombre d'aménagements végétaux réalisés Rédaction du plan d'action et diffusion de la charte	2024	Internes : Résidents Pôle Services Généraux Pôle Qualité Association Externes : Partenaires spécialisés	Développement d'une démarche éco responsable à l'échelle de l'institution	3,1 Fonction gérer, manager, coopérer 3,1,2,1 Gestion budgétaire, financière et comptable 3,2 Fonctions logistiques
Valoriser le bâti associatif non occupé	Projet Demain Larnay	Réfléchir et se positionner sur des projets seuls ou avec des partenaires pour utiliser et ainsi réhabiliter, valoriser et entretenir le bâti non occupé de l'Association ; et que les projets accueillis bénéficient directement ou indirectement aux personnes accueillies et qu'aux professionnels qui les accompagnent.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation du Gymnase - Réhabilitation de la maison des Marronniers - Installation d'un projet Tiers Lieu 	2028	Internes : Pôle Services Généraux Direction Financière Association Externes : Bureaux d'études, Cabinet d'architecte Financeurs (ARS/CD)	Associer les professionnels à la mise en œuvre des projet détectés Réhabilitation des logements pour générer des économies d'énergies	3,1 Fonction gérer, manager, coopérer 3,1,2,1 Gestion budgétaire, financière et comptable 3,2 Fonctions logistiques 3,2,1 locaux et autres ressources pour accueillir 1,3 Besoins pour la participation sociale

CONCLUSION

Héritière d'une histoire dont les fondements s'inscrivent dans les mots de Louis-Marie Grignion De Montfort « *Ceux que le monde délaisse doivent vous toucher le plus* », les deux pieds dans le présent et tous les sens orientés vers l'avenir, les établissements de l'Association Larnay Sagesse sont les tenants d'une histoire singulière et d'une expertise que tous, administrateurs, professionnels et résidents souhaitent donner à voir et faire reconnaître au bénéfice des résidents accueillies et de toute personne touchée de près ou de loin par le handicap sensoriel.

Le 1^{er} décembre 2023

Olivier BESSERON
Directeur Général

Gilles FRANCOIS-BOUGAULT
Président





Sur LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/company/larnay-sagesse/>



Nos pages Facebook

Larnay Sagesse

&

Association Larnay Sagesse



Site internet

[Association Larnay Sagesse \(larnay-sagesse.fr\)](http://larnay-sagesse.fr)